Transparency and Truth

IMPÔT SUR LE TABAC : LE FAUX ARGUMENT DU COMMERCE ILLICITE

FICHE D'INFORMATION

NOVEMBRE 2026



L'augmentation de l'impôt sur le tabac est l'une des mesures les plus efficaces pour réduire la consommation, en particulier chez les jeunes, tout en augmentant les recettes publiques. Pour s'y opposer, l'industrie du tabac affirme régulièrement qu'elle favoriserait le commerce illicite. Les faits montrent pourtant que cet argument ne tient pas : le niveau de l'impôt n'est pas le principal facteur du commerce illicite, qui peut être efficacement limité grâce à des mesures de contrôle adaptées. Même en tenant compte d'une forte hausse de la part des cigarettes non imposées en Suisse, les recettes fiscales peuvent fortement augmenter.

OXY SUISSE

LE COMMERCE ILLICITE : UN PROBLÈME RÉEL, MAIS PAS UNE CONSÉQUENCE INÉVITABLE DE LA FISCALITÉ

Le commerce illicite du tabac constitue un enjeu de santé publique et de finances publiques. En proposant des produits meilleur marché, il peut accroître leur accessibilité et affaiblir l'effet des politiques fiscales visant à réduire la consommation. Il entraîne également des pertes de recettes fiscales et peut alimenter la corruption et les réseaux criminels organisés. Une estimation internationale de référence, fondée sur des données recueillies autour de 2007 dans 84 pays, évaluait à 657 milliards le nombre de cigarettes consommées illicitement chaque année, soit 11,6 % de la consommation étudiée (1).

En Suisse, les données indépendantes permettant d'estimer précisément l'ampleur du commerce illicite restent limitées. Les données officielles renseignent principalement sur les saisies douanières (dont une partie est destinée à d'autres pays, notamment la France) (2). Une étude de 2015 a montré que 43 % des personnes fumeuses en Suisse avaient acheté des cigarettes non imposées[a] au cours des six mois précédents, principalement à l'étranger ou en duty-free. Seuls 9,4 % déclaraient en avoir acheté « dans la rue » en Suisse (3).

Certaines estimations régulièrement citées reposent sur des études financées ou mandatées par l'industrie du tabac (4). Leur fiabilité est fortement contestée : une revue systématique de 35 estimations financées par l'industrie a montré que 31 d'entre elles aboutissaient à des chiffres supérieurs aux estimations indépendantes et a relevé d'importantes limites méthodologiques et de transparence (5).

Surtout, le prix ou le niveau de l'impôt ne suffisent pas à expliquer l'ampleur du commerce illicite. D'autres facteurs jouent un rôle majeur : gouvernance et corruption, efficacité des contrôles fiscaux et douaniers, contrôle de la chaîne d'approvisionnement, sanctions et présence de réseaux criminels. **Certains pays, comme le Royaume-Uni et le Canada, ont ainsi réussi à augmenter simultanément les impôts et les recettes fiscales tout en réduisant le commerce illicite grâce au renforcement des dispositifs de contrôle** (6).

> **En renforçant les dispositifs de contrôle on peut augmenter les impôts sur le tabac tout en réduisant le commerce illicite.**

Le comportement des fabricants dément également leur discours. **Alors qu'ils présentent les hausses de prix liées à l'impôt comme un facteur de commerce illicite, ils augmentent eux-mêmes leurs prix pour accroître leurs marges.** En Suisse, depuis 2013, les hausses du prix des cigarettes ont résulté de décisions des fabricants et non de hausses de l'impôt (7).

L'IMPLICATION DE L'INDUSTRIE DU TABAC DANS LE COMMERCE ILLICITE

Les principales multinationales présentent aujourd'hui la lutte contre le commerce illicite comme une priorité. British American Tobacco (BAT) et Philip Morris International (PMI) mettent notamment en avant la sécurisation de leurs chaînes d'approvisionnement, la traçabilité et l'authentification des produits. Elles insistent également sur la nécessité d'une coopération entre l'industrie, les gouvernements, les douanes et les autorités chargées de l'application de la loi (8, 9)

Pourtant, **l'implication historique de multinationales du tabac dans le commerce illicite est largement documentée**. Des recherches basées sur leurs documents internes ont documenté le rôle de

[a] Les cigarettes non imposées incluent les cigarettes achetées légalement à l'étranger ou dans des duty free et les cigarettes achetées illégalement sur le marché noir.

grandes multinationales du tabac, dont PMI, BAT et Japan Tobacco International, dans des circuits de contrebande pour pénétrer des marchés fermés, y implanter leurs marques et favoriser ensuite leur accès légal (10-13).

Des travaux publiés dans *Tobacco Control* estiment par ailleurs que **les cigarettes produites par les multinationales du tabac représentent environ deux tiers du marché illicite mondial des cigarettes** (14).

Cette implication a été établie dans le cadre de plusieurs procédures judiciaires et accords avec les autorités (15) : un accord conclu avec la Commission européenne en 2004 (16), un jugement rendu en 2006 aux États-Unis sur le fondement de la loi fédérale RICO (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act) (17), ainsi que des procédures pénales engagées au Canada (18), qui ont abouti, en 2008 et 2010, à des reconnaissances de culpabilité.

L'industrie du tabac a elle-même contribué à alimenter le commerce illicite, comme l'ont établi des documents internes et plusieurs procédures judiciaires.

POURQUOI L'INDUSTRIE BRANDIT-ELLE LA MENACE DU COMMERCE ILLICITE ?

L'augmentation de l'impôt sur le tabac est l'une des mesures les plus efficaces pour réduire la consommation. En augmentant les prix et en diminuant l'accessibilité économique des produits, elle contribue notamment à prévenir l'entrée dans le tabagisme chez les jeunes, population particulièrement sensible au prix (19).

Une hausse de prix décidée par un fabricant peut accroître son revenu par paquet ; une hausse de l'impôt augmente au contraire la part du prix prélevée par les pouvoirs publics. **L'industrie cherche donc à préserver sa marge de manœuvre sur les prix et recourt à différentes stratégies tarifaires pour protéger ses ventes et ses profits** (20). Elle a ainsi un intérêt économique direct à limiter les hausses d'impôts.

Dans ce contexte, le commerce illicite constitue un argument particulièrement utile : il permet de présenter une mesure efficace de santé publique comme une menace pour les recettes de l'État. L'OMS identifie explicitement le commerce illicite comme l'un des arguments utilisés par l'industrie et souligne que ces affirmations reposent souvent sur une surestimation du rôle de l'impôt sur cette problématique (21, 22).

PLUS D'IMPÔTS, PLUS DE RECETTES, MÊME AVEC DAVANTAGE DE CIGARETTES ECHAPPANT À LA TAXATION

L'argument du commerce illicite laisse également entendre qu'une hausse de l'impôt pourrait se révéler contre-productive pour les finances publiques, en détournant une partie des ventes du marché imposé. Les projections du Conseil fédéral montrent pourtant le contraire (23). **Avec une charge fiscale totale sur les cigarettes à 75 % du prix de vente, le Conseil fédéral estime les recettes supplémentaires à environ 645 millions de francs par an, malgré une baisse attendue de 26 % de la consommation et l'hypothèse d'un doublement de la part des cigarettes non imposées en Suisse, de 12,5 % à 25%, notamment en raison du tourisme d'achat.** Ainsi, même dans un scénario particulièrement défavorable, les bénéfices pour les finances de la Confédération restent substantiels.

+ 645 millions CHF/an
de recettes supplémentaires même en supposant un doublement de la part des cigarettes non imposées en Suisse, notamment en raison du tourisme d'achat.

AUGMENTER LES IMPÔTS ET RÉDUIRE LE COMMERCE ILLICITE : C'EST POSSIBLE

Opposer hausse de l'impôt sur le tabac et lutte contre le commerce illicite est un faux dilemme. **L'expérience internationale montre qu'une fiscalité plus élevée peut aller de pair avec une diminution du commerce illicite, à condition de mettre en place des contrôles efficaces.**

En Suisse, il est donc nécessaire de combiner des hausses régulières et substantielles de l'impôt avec des mesures de lutte contre le commerce illicite : contrôle de la chaîne d'approvisionnement, suivi et traçabilité indépendants, contrôles douaniers et fiscaux, sanctions dissuasives et coopération internationale.

Ces principes sont au cœur du Protocole de l'OMS pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (24), qui rappelle notamment que le suivi et la traçabilité ne doivent pas être délégués à l'industrie du tabac.

Le commerce illicite est un problème réel, mais ne doit pas servir de prétexte pour renoncer à une fiscalité efficace. La Suisse doit agir sur les deux fronts : augmenter régulièrement l'impôt pour réduire la consommation et accroître les recettes publiques, tout en renforçant la lutte contre le commerce illicite.

1. Joossens L, Raw M. From cigarette smuggling to illicit tobacco trade. Tob Control. 21. England2012. p. 230–4.
2. Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières OFDF. Douane suisse: importantes saisies de cigarettes et de stupéfiants en 2025. 2026. Accessed on: 09.09.2026. Available from: https://www.admin.ch/fr/newnsb/nxUeZsShClXBMb2ir_SG3.
3. Keuendig H. NL, Gmel G. Achats de cigarettes non-taxées en Suisse - Analyse des données 2014 du Monitorage suisse des addictions. Addiction Suisse; 2015. Available from: https://www.addictionsuisse.ch/wp-content/uploads/2023/01/achats-de-cigarettes-non-taxees-en-suisse-analyse-des-donnees-2014-du-monitorage-suisse-des-addictions.pdf.
4. KPMG. Illicit cigarette and heated tobacco consumption, and oral nicotine share in Europe. 03.06.2026. Available from: https://www.pmi.com/content/dam/pmicom/global/docs/itp/kpmg-illicit-cigarette-consumption-europe-2025-results.pdf.
5. Gallagher AWA, Evans-Reeves KA, Hatchard JL, Gilmore AB. Tobacco industry data on illicit tobacco trade: a systematic review of existing assessments. Tob Control. 28. England2019. p. 334–45.
6. World Bank Group. Confronting Illicit Tobacco Trade : a Global Review of Country Experiences. 2019. Available from: https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/680311548773329872.
7. Office fédéral de la santé publique OFSP. Imposition du tabac : les prix élevés font baisser la consommation. Accessed on: 09.09.2026. Available from: https://www.bag.admin.ch/fr/imposition-du-tabac-les-prix-eleves-font-baisser-la-consommation.
8. Philip Morris International. Fighting illicit trade: Essential for delivering a smoke-free future. Accessed on: 09.09.2026. Available from: https://www.pmi.com/our-business/illicit-trade-prevention.
9. British American Tobacco. Illegal tobacco trade. Accessed on: 09.09.2026. Available from: https://www.bat.com/brands-and-innovation/product-categories/tobacco/illegal-tobacco-trade.
10. Legresley E, Lee K, Muggli ME, Patel P, Collin J, Hurt RD. British American Tobacco and the "insidious impact of illicit trade" in cigarettes across Africa. Tob Control. 17. England2008. p. 339–46.
11. Nakkash R, Lee K. Smuggling as the "key to a combined market": British American Tobacco in Lebanon. Tob Control. 17. England2008. p. 324–31.
12. Wen CP, Peterson RA, Cheng TY, Tsai SP, Eriksen MP, Chen T. Paradoxical increase in cigarette smuggling after the market opening in Taiwan. Tob Control. 15. England2006. p. 160–5.
13. Gomis B, Gallagher A, Rowell A, Gilmore A. British American Tobacco's continued involvement in illicit tobacco trade. Tob Control. 2026. Available from: https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/42823345.
14. Gilmore AB, Gallagher AWA, Rowell A. Tobacco industry's elaborate attempts to control a global track and trace system and fundamentally undermine the Illicit Trade Protocol. Tob Control. 28. England2019. p. 127–40.
15. Global Center for Good Governance in Tobacco Control. A Response to Tobacco Industry's Illicit Trade Narratives in Interference in Policy Making: A Triple Fiscal Loss. Available from: https://globaltobaccoindex.org/fr/brief-factsheets.
16. European Commission / European Anti-Fraud Office (OLAF). Philip Morris International cooperation agreement. Signed 9 July 2004. Settlement amount: US$1.25 billion payable over 12 years. 2004. Accessed on. Available from: https://anti-fraud.ec.europa.eu/policy/policies-prevent-and-deter-fraud/illicit-trade-tobacco/philip-morris-international-2004_en.
17. U.S. District Court for the District of Columbia. United States v. Philip Morris USA Inc. et al. Civil Action No. 99-2496 (GK). Final Opinion issued 17 August 2006, Hon. Gladys Kessler. (2006). Available from: https://www.justice.gov/sites/default/files/civil/legacy/2014/09/11/amended%20opinion_0.pdf.
18. Government of Canada. Federal and provincial governments reach landmark settlement with tobacco companies. (2008). Available from: https://www.canada.ca/en/news/archive/2008/07/federal-provincial-governments-reach-landmark-settlement-tobacco-companies.html.
19. World Health Organisation. Raising taxes on tobacco. Accessed on: 09.09.2026. Available from: https://www.who.int/activities/raising-taxes-on-tobacco.
20. Sheikh ZD, Branston JR, Gilmore AB. Tobacco industry pricing strategies in response to excise tax policies: a systematic review. Tob Control. 32. England2023. p. 239–50.
21. Global Center for Good Governance in Tobacco Control. Toolkit: 7 Ways to Protect the Youth Against Tobacco Industry Interference | GGTC. Accessed on: 09.09.2026. Available from: https://ggtc.world/library/toolkit-7-ways-to-protect-the-youth-against-tobacco-industry-interference.
22. World Health Organisation. WHO Technical Manual on Tobacco Tax Policy and Administration. 2021. Available from: https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/89e10697-e083-47ca-8b96-3bb009158296/content.
23. Conseil fédéral suisse. Vue d'ensemble du marché des produits du tabac et des succédanés du tabac. Rapport du Conseil fédéral en réponse aux postulats: 23.3588 CER-N du 23 mai 2023 et 24.4229 Gugger du 27 septembre 2024. 2025. Available from: https://cms.news.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-nsbcch-files/files/2025/12/19/bf5b585f-ebcb-4365-b965-f2b64523b66f.pdf.
24. WHO Framework Convention on Tobacco Control. Protocol to Eliminate Illicit Trade in Tobacco Products. 2018. Available from: https://fctc.who.int/protocol.

Cette fiche d'information a été rédigée par *Transparency and Truth*, un mandat du Fonds de prévention du tabagisme mis en œuvre par OxySuisse. Lausanne, novembre 2026 © OxySuisse - Transparency and Truth
www.transparencyandtruth.ch | tnt@oxysuisse.ch